

**Programme
EAU, CLIMAT & BIODIVERSITÉ
2025-2030**

Principes et critères d'éligibilité



Une classe d'eau, c'est quoi?

Le relais veille au respect des conditions suivantes :



- > 5 jours consécutifs ou temps fort
- > Un livre de bord construit par chaque élève
- > Une production collective
- > Une séance de clôture (restitution ou cérémonie)



Architecture et contenus

Le relais vérifie que les critères suivants sont remplis :

- > Etude de **l'eau près de chez soi** (la gestion locale de l'eau, cycle de l'eau domestique, le rôle des acteurs de l'eau..) – attention pas de semaines délocalisées,
- > **Pluridisciplinarité** : français, maths, physique...
- > Rencontres, sorties et ateliers en classe : **pédagogie active**
- > Diversité des **acteurs de l'eau**
- > Etude du grand cycle de l'eau naturel
- > Aborder le **changement climatique**, ses enjeux et les voies d'adaptation
- > Devenir un **éco-citoyen**



- > Forfait de 700€/classes et minimum 5 classes de la Marne/projets par dépôt
- > Dates de dépôt pour 2026:
 - ⇒ 1er décembre 2026 pour instruction en janvier 2027, dates limites d'envoi à l'OCCE51 pour l'année scolaire 2026/2027
- projet à envoyer à l'OCCE51
- > La date de dépôt dans Démarche Simplificité (DS) par l'OCCE51 vaut date de démarrage (même s'il y a des modifications ultérieures)
- > La date de dépôt remplace la date de complétude mais ne vaut pas accord de l'agence
- > Un acompte à la signature de l'aide et le solde à la livraison des justificatifs

Les outils pour vous accompagner :

Les classes d'eau scolaires | Agence de l'Eau Seine-Normandie (eau-seine-normandie.fr)



☐ Les livres de bord et autres outils pédagogiques
☐ Formulaire de demande d'aide
☐ Diplôme Classe d'eau
☐ Exemple d'emploi du temps Cycle 1
☐ Exemple d'emploi du temps Cycle 2
☐ Exemple d'emploi du temps Cycle 3
☐ Exemple d'emploi du temps Collège
☐ Exemple d'emploi du temps Lycée
☐ Exemple d'emploi du temps Lycée professionnel
☐ Exemple d'emploi du temps Bac Pro

Tous citoyens de l'eau, Tous en classe d'eau

Parce que nous sommes tous des citoyens de l'eau, l'Agence de l'eau Seine-Normandie propose un module éducatif appelé Classe d'eau pour vous aider à responsabiliser petits et grands à la protection de l'eau, ressource vitale pour la VIE...

Créé en 1987, le module éducatif "Classe d'eau" s'adapte à tous les publics, scolaires ou professionnels, spécialistes ou néophytes, regroupés par activité ou par territoire. Tous les niveaux scolaires sont concernés : de la maternelle à l'université, en enseignement général ou technique. Véritable éducation à la citoyenneté, la classe d'eau permet d'acquies les informations de base sur la façon dont l'eau est gérée et qui fait quoi dans ce domaine.

Plus de 2000 classes d'eau sont organisées par an sur l'ensemble du bassin Seine-Normandie

Pourquoi faire une classe d'eau ?

Monter son projet

Le contenu d'une classe d'eau

Quels moyens financiers ?

Qui contacter ?



FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

CLASSE D'EAU

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

RELAI CLASSE D'EAU

Chapitre H.4 du programme "Eau, climat & biodiversité" 2020-2030

Nom de l'interlocuteur à l'Agence de l'Eau Seine-Normandie : _____

1 - IDENTIFICATION

DEMANDEUR

Nom ou raison sociale : _____

Adresse : _____ Ville : _____

Code postal : _____ N° SIRET : _____

Nom et prénom de la personne en charge du dossier : _____

Qualité (directeur, animateur, secrétaire, etc) : _____

Tél : _____ Courriel : _____

2 - PRESENTATION DES CLASSES D'EAU

Dans le cadre de la subvention « Relai Classe d'eau », l'attributaire de l'aide s'engage à relayer le dispositif de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie après avoir été mandaté par les établissements chargés de l'enseignement.

L'aide de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie est attribuée selon certains critères que ce formulaire a pour objet de vous aider à identifier, rassembler et formuler.



Le bilan

Les étapes à observer

1

Perception de l'acompte de l'AESN
= validation des projets transmis

2

Reversement de 80% des
forfaits aux écoles

3

Transmission des bilans financier
et pédagogique = versement du
solde par l'OCCE

